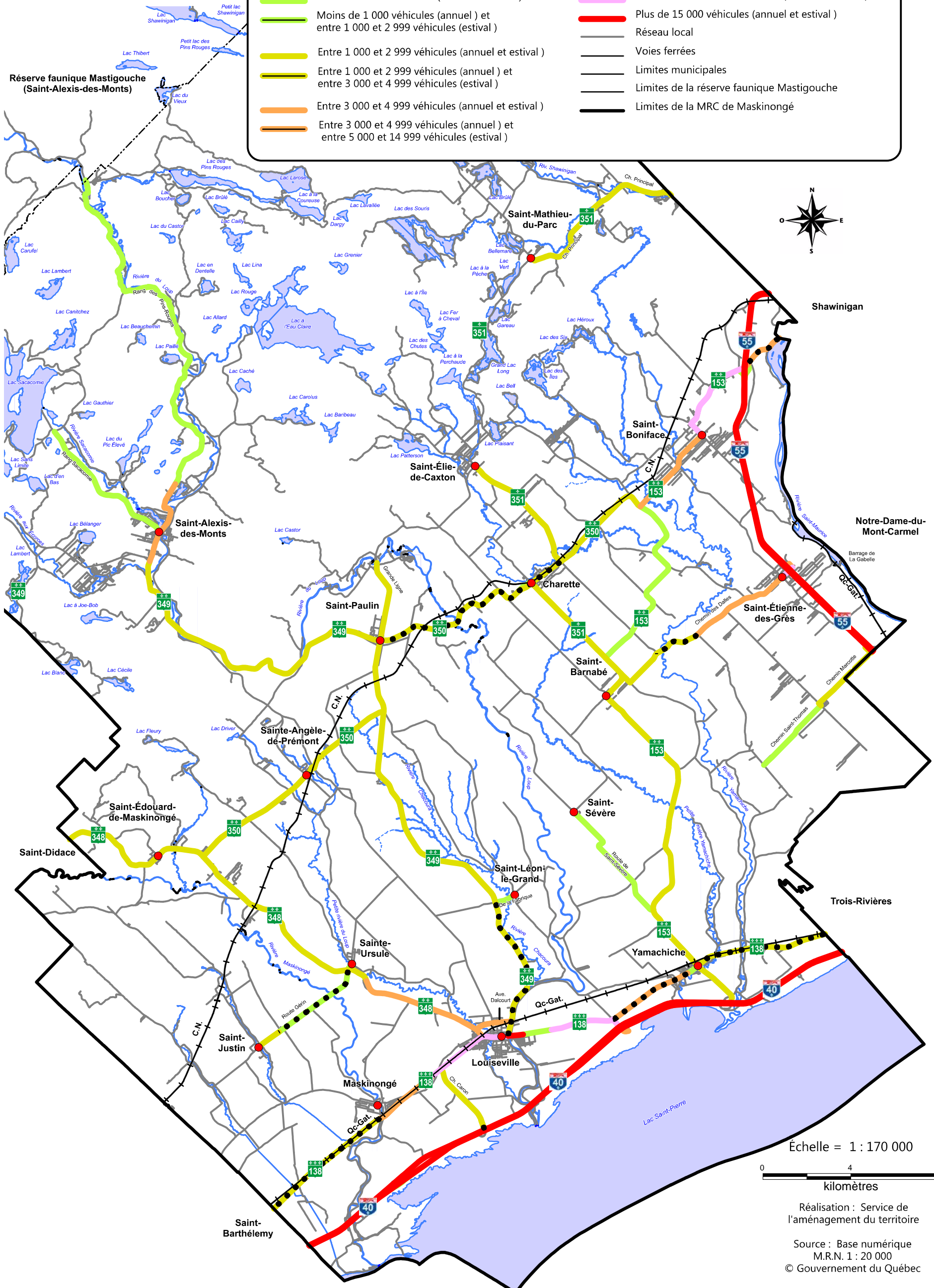


**Débits journaliers moyens annuels et estivaux ( 2016 ):**

- Moins de 1 000 véhicules ( annuel et estival )
- Moins de 1 000 véhicules ( annuel ) et entre 1 000 et 2 999 véhicules ( estival )
- Entre 1 000 et 2 999 véhicules ( annuel et estival )
- Entre 1 000 et 2 999 véhicules ( annuel ) et entre 3 000 et 4 999 véhicules ( estival )
- Entre 3 000 et 4 999 véhicules ( annuel et estival )
- Entre 3 000 et 4 999 véhicules ( annuel ) et entre 5 000 et 14 999 véhicules ( estival )
- Entre 5 000 et 14 999 véhicules ( annuel et estival )
- Plus de 15 000 véhicules ( annuel et estival )
- Réseau local
- Voies ferrées
- Limites municipales
- Limites de la réserve faunique Mastigouche
- Limites de la MRC de Maskinongé



Echelle = 1 : 170 000  
 0 4 8  
 kilomètres

Réalisation : Service de l'aménagement du territoire  
 Source : Base numérique M.R.N. 1 : 20 000  
 © Gouvernement du Québec

MRC de Maskinongé  
 Schéma d'aménagement et de développement révisé

Plan no. 5.1B  
 Débits de circulation

6 - 1 - A

(Mars 2011, r.219-11, a.6)  
 (Septembre 2018, r. 262-18, a.5)